

Cote du document: EB 2019/126/R.19/Add.1  
Point de l'ordre du jour: 6 a) iii) c)  
Date: 11 avril 2019  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour le pays pour la République de Gambie**

### **Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Oscar A. Garcia**  
Directeur du Bureau indépendant  
de l'évaluation du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2274  
courriel: o.garcia@ifad.org

**Fumiko Nakai**  
Fonctionnaire principale chargée de l'évaluation  
téléphone: +39 06 5459 2283  
courriel: f.nakai@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Cheffe de l'Unité  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-sixième session  
Rome, 2-3 mai 2019

---

Pour: **Examen**

# Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour le pays pour la République de Gambie

## I. Observations d'ordre général

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a réalisé une évaluation du programme de pays (EPP) pour la République de Gambie couvrant la période 2004-2014. Dans son évaluation, IOE a fait cinq recommandations: i) élaborer une nouvelle stratégie de pays, en s'appuyant clairement sur l'action spécifique du FIDA et son avantage comparatif; ii) renforcer la performance en matière de gestion des projets et la supervision pour que le Gouvernement dispose de mécanismes d'exécution efficaces et efficaces, afin d'atteindre des résultats et un effet durables; iii) établir des partenariats solides et élargis; iv) améliorer la durabilité des avantages retirés des investissements; v) renforcer l'égalité des sexes ainsi que l'autonomisation des femmes et des jeunes.
2. L'accord conclusif relatif à ladite EPP a été signé en juin 2016. Conformément à la pratique établie, l'accord conclusif est joint en appendice au nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) pour 2019-2024.
3. IOE se félicite de la décision d'élaborer un nouveau COSOP pour la Gambie, étant donné tout le temps écoulé sans qu'aucun document de stratégie n'ait été formalisé au niveau national depuis le COSOP de 2003. Selon l'accord conclusif, notamment en ce qui concernait la première recommandation, une note de stratégie de pays devait être présentée au Conseil d'administration en septembre 2017. IOE considère donc l'élaboration du nouveau COSOP comme une mesure de suivi tardive mais améliorée.
4. Dans l'ensemble, le COSOP présente une bonne analyse du contexte national, dont une évaluation de la fragilité et des difficultés et des perspectives pour le développement rural et agricole. Le COSOP place les femmes et les jeunes au centre de l'action à mener, ce qui est conforme aux recommandations formulées dans l'EPP. L'approche et les interventions en faveur des femmes et des jeunes (paragraphe 22) semblent être généralement pertinentes pour la sensibilisation des intéressés. Certains des enseignements tirés (paragraphe 16) concordent avec les constatations de l'EPP (par exemple, l'importance de l'appropriation par les bénéficiaires et du ciblage). Les initiatives de renforcement des capacités liées au suivi-évaluation (paragraphe 38 et 39), par exemple par l'intermédiaire du Programme relatif au suivi-évaluation rural (PRiME), correspondent à la deuxième recommandation de l'EPP. Il convient en outre de noter que le COSOP répond à la troisième recommandation sur les partenariats, car il y est fait mention du groupe de travail sur le secteur agricole et de diverses parties prenantes, notamment les organisations de la société civile, les organisations paysannes, les chambres de commerce et les organismes ayant leur siège à Rome (paragraphe 33 à 35).
5. Dans le même temps, un certain nombre de questions auraient pu être mieux prises en compte, ou retenir davantage l'attention, comme indiqué ci-après.

## II. Observations particulières

6. **Analyse de la pauvreté et stratégie de ciblage.** Il est recommandé dans l'EPP qu'une stratégie de ciblage de la pauvreté soit élaborée sur la base d'une analyse approfondie. Cet élément figure certes dans le COSOP comme l'un des enseignements tirés de l'expérience, mais on ne comprend pas clairement comment elle a été intégrée dans le nouveau programme de pays. Outre une analyse par sexe et par âge, le document aurait pu présenter une analyse différenciée des moyens d'existence, des difficultés et des perspectives pour les

ruraux pauvres dans différentes régions du pays et pour différents groupes, qui aurait fourni une base solide à une stratégie de ciblage au niveau du programme de pays et de la conception des projets. Le COSOP donne peu d'orientations stratégiques sur la question du ciblage géographique. Il indique l'intention de travailler principalement dans quatre régions (sur cinq dans le pays), incluant ainsi toujours une grande partie du pays, même si certains facteurs à prendre en considération sont mentionnés (par exemple, les niveaux élevés de pauvreté, les possibilités d'améliorer la productivité de la riziculture irriguée par l'action de la marée, les débouchés commerciaux pour la chaîne de valeur horticole et les impératifs de résilience climatique).

7. **Bilan de l'expérience.** La section consacrée aux enseignements tirés aurait pu être plus clairement rapprochée de l'expérience. Certaines questions n'ont pas été prises en compte: par exemple, bien que la microfinance rurale ait été un élément clé du portefeuille, comme on le voit dans l'EPP, le COSOP fait à peine référence aux investissements précédents dans ce domaine et cette préoccupation semble avoir disparu. IOE estime qu'il est important de réfléchir à l'expérience de l'engagement à long terme du FIDA dans le programme de financement rural et avec ses partenaires (VISACA, V-APEX, Banque centrale) et de justifier son retrait du sous-secteur.
8. De même, le document est en grande partie muet sur les enseignements tirés de l'appui au développement de l'élevage. S'agissant là d'un autre domaine principal d'intervention (par exemple le Projet de développement de l'élevage et de l'horticulture), il aurait pu y avoir une réflexion sur l'expérience et les enseignements à en tirer, ainsi que sur les raisons pour lesquelles il fallait se concentrer sur la riziculture et l'horticulture.
9. **Objectifs stratégiques et théorie du changement.** Les deux objectifs stratégiques du COSOP sont les suivants: i) accroître la productivité et la résilience des exploitations agricoles familiales grâce à une gestion durable des ressources naturelles et à l'adaptation aux changements climatiques, en mettant l'accent sur les retombées pour les jeunes et les femmes; ii) améliorer les capacités de gestion et l'intégration des organisations et coopératives professionnelles d'agriculteurs, ainsi que l'accès des agriculteurs aux actifs collectifs, aux marchés et aux chaînes de valeur agricoles rentables. Ces deux objectifs sont jugés pertinents, même s'ils auraient pu être plus clairement fondés sur l'expérience et les enseignements tirés (voir les paragraphes ci-dessus). Apparemment, la théorie du changement, mentionnée après les objectifs stratégiques (paragraphe 21), fait défaut.
10. **Durabilité des avantages.** L'EPP a fait ressortir les faiblesses de la durabilité des avantages en général (liées à la quatrième recommandation), par exemple au niveau de l'entretien des infrastructures. IOE a examiné cette question en relation avec l'engagement et l'appropriation des bénéficiaires, leurs capacités et leurs organisations, la qualité des travaux, ainsi que le rôle des pouvoirs publics concernant certaines grandes infrastructures en tant que biens publics. Dans le COSOP, ce sujet est partiellement mentionné dans la section des enseignements tirés et reflété dans le deuxième objectif stratégique, mais il sera important que ce point soit davantage élaboré et que l'on dispose d'une stratégie différenciée pour les travaux d'infrastructure des divers types, natures et ampleurs.

### III.Observations finales

11. IOE salue les efforts déployés dans le cadre de la préparation du COSOP, y compris le processus impliquant différentes parties prenantes, comme indiqué à l'appendice VII. Il apprécie également l'attention accordée aux recommandations formulées dans le cadre de l'EPP. La bonne analyse du contexte général du pays aurait pu être complétée par un compte rendu plus exhaustif et plus critique de l'expérience et des enseignements tirés, et par une réflexion plus approfondie sur la stratégie de ciblage.